



Programme des Nations Unies pour le Développement

Pays : Guinée – Bissau

Document Projet

Titre du projet : Protection Civile Nationale

Résultats de l'UNDAF:

- Les institutions nationales gouvernent dans le respect des Droits Humains, pour la consolidation de l'État de droit et selon les principes de gestion transparente et efficiente des ressources du pays.

Résultats attendus du CPAP:

- Capacités des agents de l'État renforcées et administration publique redimensionnée et comptable de son action en vue d'une gestion publique efficace et transparente

Produits attendus du CPAP:

- Les institutions nationales et les communautés de base sont mieux outillées et préparées en matière de prévention et de gestion des crises et des catastrophes..

Partenaires d'exécution:

- Présidence du Conseil des Ministres (Cabinet du Premier Ministre).

Parties responsables:

UNDP, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Administration Territoriale, Ministère de la Défense Nationale, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles, Ministère de la Femme, Famille, Cohésion Sociale et Lutte contre la Pauvreté, Secrétariat d'État à l'Environnement et au Développement Durable, Secrétaire d'État aux transports et à la communication, la Croix Rouge.

COMPOSANTE NARRATIVE

La Guinée Bissau est sujet des risques de catastrophes d'origine technique (les accidents de mines, les accidents routiers, les accidents maritimes, les accidents industriels et les incendies), d'origine socioéconomique et politique (les conflits sociaux, les trafics de drogues et les réfugiés), relevant du vivant (le cholera, la méningite, la grippe aviaire, le VIH –Sida et les rougeoles) et d'origine naturelles (les inondations, les tempêtes, les attaques acridiennes, les risques littoraux, l'insécurité alimentaire , la sécheresse, le changement climatique, et l'érosion des sols). La Guinée Bissau ne dispose pas de Service National de la Protection Civile, ni de plan communautaire d'alerte précoce et ni de réponse aux situations de crise et d'urgence, ni de Stratégie Nationale de Prévention des Catastrophes , et ni de plan d'urgence national multirisques. Les interventions dans ce projet permettront de réduire la vulnérabilité des communautés face aux catastrophes et accroître les capacités d'intervention communautaires et nationales lorsque de telles catastrophes se produisent. Il s'agit de : a) mettre en place et renforcer le Service National de la Protection Civile et le forum coordination de réduction des risques de catastrophes, b) renforcer les capacités d'intervention d'urgence des partenaires opérationnels du SNPC. c) mettre en place un système d'alerte précoce et de multi-plan de contingence pour réduire les risques de catastrophes.

Période du Programme : 2008-2012	Budget total : USD 570,000
Composante du Programme : Voir MYFF 2008 - 2011	Ressources allouées:
Désignation du projet : Réduction des pertes de catastrophes à travers la mise en place de la Protection Civile Nationale et la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes	Gouvernement : Salaires SNPC, bureau et couts opérationnels
Award ID: 00059529	• Ordinaires : USD 100 000
Durée du projet: 1 année	• Autres sources
Modalité de gestion: NEX	Partie du budget non financée: 347,003

Approuvé par (MPCM):  Amelio S. - 22/02/11

Approuvé par le (PNUD): [Signature] 03/3/2011

Programme des Nations Unies pour le Développement

COMPOSANTE 2 : BUDGET DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Année : 2011

RESULTATS ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITES PREVUES				CALENDRIER				PARTIE RESPONSABLE	Sources des fonds	BUDGET PREVU	
	Q1	Q 2	Q 3	Q4	Q1	Q 2	Q 3	Q4			Description du Budget (USD)	Montant
PRODUIT 1- le système national de préparation aux catastrophes et les capacités sont renforcées en vue d'une réponse efficace de la communauté aux risques au niveau national et régional												
Plan de développement des capacités élaboré et mis en œuvre pour la protection civile nationale et ses partenaires opérationnels pour assurer une réaction d'urgence efficace et sensible au genre	Mise en œuvre de plan de développement des capacités d'intervention d'urgence pour les partenaires								UNDP, OCHA, (service nationale des pompiers, police maritime, croix rouge ; associations communautaire s)	PNUD-TRAC		
	a) Capacité de l'infrastructure d'un partenaire	x	x	x	x						72100 contractuel Services - compagnie	1 000
	b) capacité des équipements	x	x	x	x						72200 Equipment et furniture	15 000
	c) renforcement des capacités techniques	x	x	x	x						63 400 learning Cost	15 000
Indicateurs : Le cadre de politique nationale intègre la réduction des risques de catastrophes dans la conception et la mise en œuvre des interventions d'urgence, la récupération et les processus de réhabilitation.	Mise en place des structures nationales de la protection civile								Commission d'installation du SPCN, ANP, Primature, MININT, MAT, PNUD	PNUD-TRAC		
	a) développement institutionnel	x	x	x	x						72500 supplies	1000
	b) équipement de bureau et matériel	x									72200 Equipment and furniture	12 000
	c) entretien véhicule et carburant	x	x	x	x						72500 supplies	5 000
	d) mission dans le pays		x	x	x						71600 Travel	2 000
Objectifs annuels : i. SNPC mis en place et début d'opérationnalité ii. capacités développée chez deux partenaires opérationnels du SNPC	e) Visites d'échanges avec d'autres SPCN (10 Jours * 3 personnes)		x								71600 Travel	10 000
	UNV volontaire	x	x	x	x				PNUD		71500	19 000
Données de Base : i. pas de SPCN en place ii. Partenaires opérationnels du SNPC à capacités limitées, tels que les besoins en équipement et formation	Création et renforcement du SPCN et le forum de coordination de la réduction des risques de catastrophes								Primature, MININT, MAT	PNUD-TRAC		
	a) Commission nationale du SPCN et le forum de coordination/réunion trimestrielle de la plate forme RRC	x	x	x	x						74500 Miscellaneous Expenses	3 000
	b) adaptation à la politique et réglementation pour la réduction des risques de catastrophes	x	x	x	x						74100 professionnels services	1500

Programme des Nations Unies pour le Développement

Produit 2: les risques de désastres communautaires sont réduits et les capacités d'adaptation et de résistance aux risques des populations des localités d'intervention sont améliorés						
Indicateurs :	Les évaluations nationales et locales des risques menées en vue de la mise en œuvre du plan de contingents et du Système d'alerte précoce	SPCN			PNUD-TRAC	
<p>Le cadre de politique nationale intègre la réduction des risques de catastrophes dans la conception et la mise en œuvre des interventions d'urgence, la récupération et les processus de réhabilitation.</p> <p>Objectifs annuels :</p> <p>i. développement de bases de données nationales au sein du SPCN</p> <p>Données de Base :</p> <p>i. évaluation nationale des risques effectuée</p> <p>ii. Campagnes de sensibilisation sur les risques menées pour les risques menées pour les risques spécifiques à une période sensible de l'année, en tenant compte des informations spécifiques sur le genre (tels que les femmes et les enfants)</p>	a)nationale	x	x	x	72 100 Contractual service-compagnies	2500
	b)locale	x	x	x	72 100 Contractual service-compagnies	13 000

COMPOSANTE 3 : Accord de Gestion

1. Mise en œuvre :

1.1 Rôles et responsabilités :

- a) Le comité directeur du projet aura trois rôles essentiels :
- Un délégué de la Présidence du conseil de Ministre (Cabinet du Premier Ministre) sera l'Exécutif (en représentations du 'propriétaire du projet') à la présidence du groupe. Cette position peut être délégué au ministère de l'Intérieur ou le Ministère de l'Administration Territoriales, en fonction du contenu final de la Loi de bases.
 - Un délégué du PNUD fournira des conseils sur la faisabilité technique du projet.
 - La croix rouge de la Guinée – Bissau est aussi partenaire assurant que le projet atteint les bénéficiaires visées.
- b) L'assurance du Projet sera une responsabilité de chaque membre du comité directeur du projet. Néanmoins, l'assurance globale du projet sera effectuée par le fonctionnaire du PUND chargé de l'exécution du budget, de façon à procéder à la surveillance et le suivi du projet, comme la garantie de la bonne gestion du projet.
- c) Le Directeur National de la Protection Civile sera le gestionnaire du projet, et il/elle aura l'autorité pour exécuter le projet au nom du Comité directeur du projet dans les limites fixées par celui-ci. La responsabilité principale du gestionnaire du projet est de s'assurer que le projet produit des résultats visés dans le document projet, selon les normes requises de qualité et en respectant les contraintes de temps et de coût. Ce sera cependant un projet d'exécution directe, ou toutes les dépenses seront accordées, approuvées et payées par le bureau pays du PNUD

1.2 Partenaires d'exécution et responsable

Le Gouvernement de Guinée Bissau assumera la responsabilité de couvrir les couts des locaux pour les bureaux de la protection civile nationale, les salaires du personnel national de la protection civile et les frais de fonctionnement.

- 1.2.1 La Primature sera l'autorité nationale responsable de la direction du SNPC. La Primature aura le pouvoir de prise de décision finale sur toutes les questions de politiques ou de stratégie, et sera responsable de la coordination de l'approbation de la Loi de Base par l'ANP et de la délivrance du Décret, qui sont tous les deux des mesures légales nécessaires pour établir le SNPC. Les rôles et les responsabilités de la Primature peuvent être délégué à un Ministère de tutelle (selon le contenu des cadres juridiques). Le Ministère de la Présidences du Conseil des Ministres signera le PTA 2011 avec le PNUD pour la mise en œuvre, et sera responsable de la coordination de son application avec d'autres ministères responsables.

- 1.2.2 Le Ministère de l'Intérieur et/ou le Ministère de l'Administration Territoriale sera chargé de recruter le personnel du SNPC ainsi que de l'intégration de leurs salaires au sein de leur budget annuel. Alors le Directeur SNPC sera le Directeur du projet.

Le SPCN : il se charge de mener plusieurs activités essentielles du projet, telles que la création d'un système d'alerte précoce. Les activités seront menées en liaison avec des partenaires importants, tels que le Service Météorologique Nationale pour une alerte rapide.

Le PNUD : Il se charge d'assurer et assister l'exécution nationale du projet. il Identifie et recrutement à l'extérieur la capacité technique, tels que le soutien juridique, le PNUD – BCPR et CADRI et /ou l'Organisation Internationale de la Défense Civile pour mener des activités du projet, tels que l'évaluation des capacités des partenaires opérationnels de la SNPC et la préparation du plan de développement des capacités.

D'autres partenaires : les partenaires responsables seront chargés de collaborer avec SNPC, en particulier pour l'évaluation des capacités et le processus de développement . Un large éventail de

partenaires au delà de celles énumérées pourra également être intégré dans la plate-forme nationale de réduction des risques de catastrophes.

2. Contributions

- 2.1 Gouvernement : le Gouvernement de la Guinée – Bissau assumera la responsabilité des fonctions de routine de la Protection Civile Nationale, y compris la mise à disposition des locaux, le paiement des salaires et la couverture des coûts opérationnels de routine.
- 2.2 Dotation en personnel : le Programme VNU a recruté un volontaire international spécialiste en réduction des risques de catastrophes et mis à la disposition du PNUD pour la mise en œuvre du projet. Il est sous la supervision de l'Assistant au Représentant Résident Adjoint pour les programmes et avec l'appui technique du Service des affaires humanitaires RCO et réduction des risques.

3. Questions transversales

- 3.1 Projets complémentaires : Ce projet est complémentaire du projet environnemental du PNUD avec le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles, à travers lequel unité de gestion des catastrophes est prévue. Ce projet est également complémentaire à l'appui d'autres organisme comme FAO, l'UNICEF et l'OMS, dans l'appui aux Ministères de tutelle comme le Ministère de la Santé Publique et le Ministère de l'agriculture et du développement durable pour la planification d'urgence sectorielle, telles que le cholera et la grippe pandémique.
- 3.2 Durabilité : Pour assurer la durabilité du projet le gouvernement de la Guinée- Bissau s'engagera à intégrer la Protection Civile Nationale dans 'Orçamento Geral do Estado' à partir de 2011 avec une valeur croissante des ressources accordées à cette activité par an.

COMPOSANTE 4 : CONTEXTE JURIDIQUE

<< ce document de concert avec le CPAP signé par le gouvernement et le PNUD, qui est incorporé par référence, ensemble, constituent un document de projet tel que visé à l' Accord de Base (ou autre accord approprié) et toutes les dispositions du CPAP s'appliquent au présent document>>

COMPOSANTE 5 : ANNEXES

- Le CPAP est une annexe à ce document, et est disponible sur demande.

Programme des Nations Unies pour le Développement

Outil de suivi du Plan de travail annuel (AWP) Année_2011

Composante du CP : Promotion de la Gouvernance

Partenaire de réalisation : Présidence du Conseil des Ministres (Cabinet du Premier Ministre).

PRODUITS DU CP ATTENDUS ET INDICATEURS, Y COMPRIS LES OBJECTIFS ANNUELS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES <i>Dresser la liste de toutes les activités, y compris de suivi et d'évaluation, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés</i>	DÉPENSES <i>Dresser la liste des dépenses effectives pour chacune des activités achevées</i>	RÉSULTATS DES ACTIVITÉS <i>Pour chaque activité, énoncer ses résultats</i>	PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES PRODUITS DU CP <i>En utilisant les données relatives aux cibles annuelles de chaque indicateur, énoncer le progrès effectué vers la réalisation des produits du CP. S'il y a lieu, faire des observations concernant les facteurs qui ont facilité et/ou contrarié l'obtention des résultats, à savoir notamment sur les points suivants :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Les risques et hypothèses identifiés dans le SRE du CP se sont-ils matérialisés ou de nouveaux risques ont-ils surgi? - Des facteurs internes, tels que le choix du moment où sont apparus les produits et activités, la qualité des produits et services, la coordination et/ou d'autres problèmes de gestion
PRODUIT 1 : le système national de préparation aux catastrophes et les capacités sont renforcées en vue d'une réponse efficace de la communauté aux risques au niveau national et régional INDICATEUR 1.1 AVEC OBJECTIF POUR L'ANNÉE : Le cadre de politique nationale intègre la réduction des risques de catastrophes dans la conception et la mise en œuvre des interventions d'urgence, la récupération et les	Mise en œuvre de plan de développement des capacités d'intervention d'urgence pour les partenaires a) Capacité de l'infrastructure d'un partenaire b) capacité des équipements d) renforcement des capacités techniques Mise en place des structures nationales de la protection civile a) développement institutionnel			